

L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS DE JUIN !



Ce mois-ci, nous souhaitons mettre en avant le Groupe Mersen. Sa transparence accrue est associée à une progression importante qui lui a permis d'atteindre un niveau avancé sur la campagne d'évaluation Gaïa Rating 2018 (75/100 en 2017, +20 points sur les trois derniers exercices).

Le Groupe affiche un niveau de maturité élevé et stable en matière de gouvernance (73/100). La composition et le fonctionnement de ses instances de direction paraissent équilibrés (indépendance des administrateurs, comités du conseil d'administration). Mersen communique par ailleurs depuis 2017 sur le déploiement d'une démarche de mise en conformité à la loi Sapin 2 : création d'une Fonction Ethique et Compliance, adoption d'un système d'alerte avec déontologue, communication sur le nombre d'alertes reçues (1) et la part des salariés formés à ce dispositif (100%).

Le Groupe progresse très nettement sur le volet social (72/100, +19 points sur les trois derniers exercices) et fait état d'un degré de transparence croissant sur les enjeux de santé sécurité et les conditions de travail. Les indicateurs de performances sur ses sujets sont relativement stables et attestent d'une volonté affirmée de communiquer. De fait, Mersen publie depuis peu le taux de rotation de l'emploi et le taux de fréquence des accidents des travailleurs intérimaires.

Sur le plan environnemental, le Groupe fait état de très bonnes performances (81/100) et développe une gestion complète des enjeux afférents de la conception à la fin de vie des produits. Son traitement de l'économie circulaire s'articule en 4 étapes –conception, achats, énergie, déchets- et permet une progression des indicateurs de performances sur ces sujets. Par exemple, s'agissant de la gestion des déchets : la production de déchets est stable depuis 2015 et la part de déchets revalorisés atteint 42% en 2017 (37% en 2016).

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DICI/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.